

Jambes, le 06 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACADÉMIE ROYALE DE BILLARD DE LIÈGE CLASSÉE

La Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue a signé l'arrêté classant comme monument l'Académie royale de Billard de Liège.

Par ce geste, la Ministre clôture une procédure lancée en avril 2022. Le classement porte sur :

- Les façades et toitures,
- Les structures portantes,
- Le plan conforme à la conception d'origine,
- La cage d'escalier jusqu'au premier étage,
- La grande salle de billard du premier étage avec son décor intérieur (particulièrement homogène) et son mobilier (tables de billard et de bridge, râteliers).

Il s'agit de la première salle de jeux de ce type à bénéficier d'une telle protection. Conçue par Emile Serelin, cette salle de billard est conservée dans un état remarquable : portes, cimaises, décors, médaillons sont restés dans l'état qui était le leur lors de l'inauguration en 1923. Seul le rez-de-chaussée a subi des légères transformations en 1960. De style néoclassique dans les décorations murales, elle est éclairée par de belles verrières d'inspiration Art Déco.

